

POUR UN AVORTEMENT LIBRE ET GRATUIT, PARTOUT, POUR TOUTES ET SANS DÉLAI

Manifestation samedi 1^{er} février à 14h

départ place Joffre (métro école militaire) jusqu'à l'ambassade d'Espagne, avenue Marceau

LE gouvernement espagnol s'apprête à interdire l'avortement sauf en cas de viol ou de danger pour la femme si elle arrive à obtenir 2 avis médicaux différents. Ce projet s'appelle « *loi organique de protection de l'embryon et des droits de la femme enceinte* ». Il revient sur la loi votée en 2010 légalisant l'avortement jusqu'à 12 semaines de grossesse et 20 semaines pour raison médicale.

Nous sommes solidaires de toutes celles et ceux qui se battent en Espagne et ailleurs pour un avortement libre et gratuit.

Toutes les femmes devraient pouvoir choisir si elles veulent un enfant et quand elles le veulent. Nos corps nous appartiennent et personne ne devrait pouvoir décider à notre place, la maternité et la paternité doivent être un choix. Nous ne sommes ni mères ni pères naturellement.

Si une femme sur deux avorte en France quelle que soit sa classe sociale, c'est qu'une grossesse peut-être un problème, un accident, le résultat d'un viol conjugal ou pas... la plupart des grossesses non désirées arrive après un échec de contraception. Les femmes ne tombent pas enceintes toute seules pourtant c'est elles qu'on culpabilise.

En autorisant ou non l'avortement mais aussi en en définissant les conditions, l'État dépossède les femmes de la maîtrise de leur reproduction et les assigne à un rôle de couveuse. La sexualité est un enjeu de société car le pouvoir étatique comme religieux vise au contrôle de l'individu dans toutes les strates de sa vie, jusqu'à son intimité pour conserver le modèle hétéro-patriarcal de la famille. Cette morale largement reproduite réprime la sexualité centrée uniquement sur le plaisir. La montée des idées conservatrices et homophobes s'est d'ailleurs récemment manifestée dans les rues, massive, décomplexée : manif pour tous, prières de rue des pro-vie, manifestation anti-ivg, groupes masculinistes...

L'interdiction de l'avortement n'a jamais empêché les femmes d'avorter. Là où il est interdit, l'avortement clandestin risque d'être pratiqué dans des conditions désastreuses et/ou très onéreuses, des milliers de femmes meurent chaque année, d'autres sont obligées de garder une fois nés les enfants qu'elles ne voulaient pas, contraintes à une vie qu'elles n'ont pas choisie.

En France, le délais légal de l'avortement est de seulement 12 semaines de grossesse mais le délais d'attente pour avorter est long : pas assez de centres qui le pratiquent tandis que beaucoup sont menacés de fermeture (Maternité des Lilas...), médecins non coopératifs... Beaucoup de femmes ayant dépassé les délais partaient en Espagne pour avorter. Avec cette loi, l'accès à l'avortement va se compliquer pour toutes.

L'État s'arroge le droit d'interdire l'avortement mais il a également empêché que se développe toute pratique d'avortement hors cadre médical. Dans les années 70, des militant-e-s féministes ont été réprimé-e-s pour avoir réalisé des avortements de manière autonome. Les femmes sont dépossédées des pratiques et des connaissances propres à leur corps ce qui les rend dépendantes de ce système.

Tant que les femmes ne seront pas libres de disposer de leur corps comme elles le souhaitent, nous nous battons.

Tant que la religion, l'État et le patriarcat existeront, ils seront des pouvoirs à combattre.

Pour un avortement et une contraception libres, gratuits, partout, pour tou-te-s, sans conditions et sans délais.